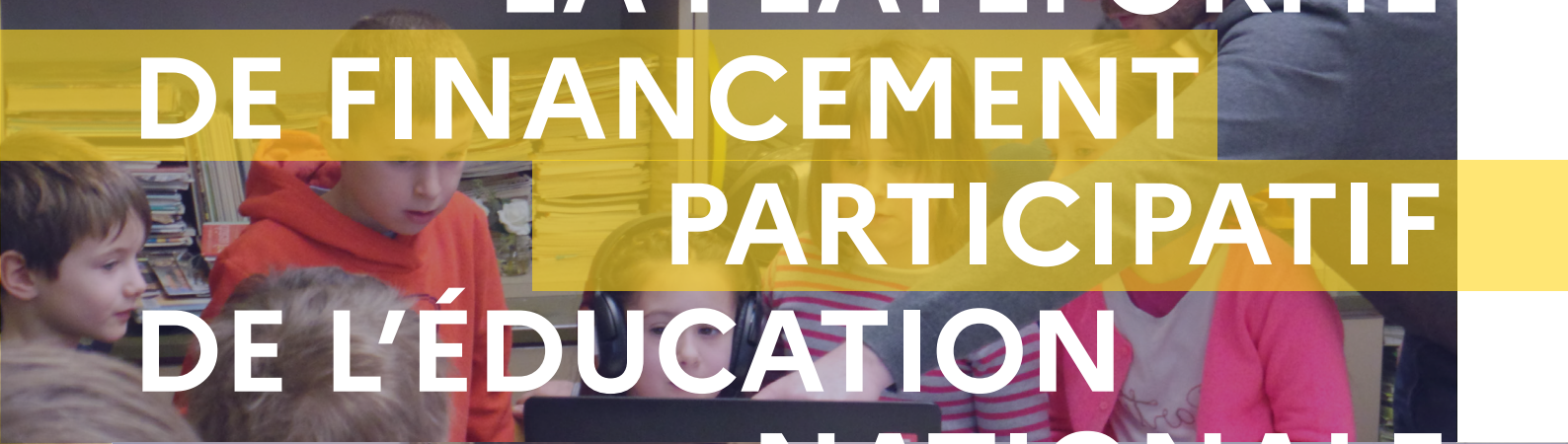




# LA PLATEFORME DE FINANCEMENT PARTICIPATIF DE L'ÉDUCATION NATIONALE

# Un outil de financement des projets pédagogiques

La Trousse à projets est la plateforme de financement participatif de l'Education nationale. Fondée sur [une charte](#) respectant le fonctionnement et les valeurs de l'Ecole, elle est dédiée au financement des projets éducatifs et pédagogiques bénéficiant aux élèves scolarisés de la maternelle au lycée.

La plateforme est développée et administrée par un Groupement d'Intérêt Public (GIP), structure d'intérêt général à but non lucratif.

## La Trousse à projets qu'est-ce que c'est ?

- Une plateforme respectant le circuit de validation des projets pédagogiques et les règles de la comptabilité publique des établissements scolaires ;
- Une équipe qui vous accompagne de A à Z dans votre collecte, de sa conception à sa réussite ;
- Un processus agile : l'éligibilité de votre projet est confirmée sous 24 h, la publication du projet intervient entre 24h et 72h après la relecture du projet et le versement des fonds est effectué dans les 48 h\* suivant l'issue de la collecte ;
- Un vecteur offrant à tous - particuliers et entreprises - la possibilité de [découvrir les projets](#) construits par les enseignants et leurs élèves et de contribuer à leur réalisation ;
- Une plateforme qui permet aux enseignants de s'inspirer de bonnes pratiques et d'échanger avec leurs pairs ;
- Un fonds de solidarité qui permet de donner un coup de pouce financier aux projets « [courte échelle](#) » grâce à des fonds issus du [mécénat](#) (plus de 120 000€ redistribués en 2022-2023).

\*sous réserve de l'accord du CE

## Un dispositif encadré par une charte

- L'activité de la Trousse à projets est encadrée par [une charte](#) qui engage tous ses utilisateurs.
- Les projets ont un caractère éducatif ou pédagogique, ils sont réalisés, au moins en partie, sur le temps scolaire.
- Ils concernent l'ensemble des élèves d'une classe, d'une section ou d'un club.
- Le financement des projets ne peut se substituer aux obligations de l'État ou des collectivités territoriales.
- L'école ou l'établissement peut refuser un don sans le justifier.
- L'activité de la plateforme est à but non lucratif.
- Les donateurs peuvent soutenir un projet particulier ou faire un don [au fonds « pour une École solidaire et innovante »](#). Le don sera alors attribué dans le cadre du volet solidaire à un projet nécessitant un coup de pouce.

### Exemples de projets éligibles

- Sorties, séjours avec nuitées
- Création d'outil pédagogique
- Création ou participation à un événement
- Expérience internationale
- Intervention d'un artiste ou d'une personne de la société civile
- Pratiques artistiques, scientifiques, environnementales
- Réalisation d'un chef d'œuvre (lycée professionnel)
- Médiation animale
- ...

## Défiscalisation



Les dons effectués au bénéfice d'un projet ouvrent droit à la déduction fiscale à hauteur de 60% du don effectué et de 0,5 % du chiffre d'affaire annuel pour les entreprises et 66% du don effectué, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel pour les particuliers éligibles, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

# Le fonctionnement de la Trousse à projets



## 1- Qui peut déposer un projet ?

Les enseignants, directeurs d'écoles, chefs d'établissements ou tout professionnel exerçant dans un établissement scolaire du premier ou second degré, public ou privé, sous contrat d'association. Les collégiens et lycéens peuvent également proposer un projet en utilisant une adresse mail académique.



## 4- Comment se déroule la campagne ?

Vous fixez votre durée de collecte (maximum 60 jours) et vous animez votre collecte pour mobiliser des donateurs grâce aux outils disponibles en ligne (guide en ligne, fiches pratiques, supports de communication, flyer, modèles de courrier etc...).



## 5- À qui l'argent est-il versé ?

L'argent est versé à la structure que vous avez désignée : pour le 1<sup>er</sup> degré : l'association en charge de la coopérative scolaire, pour le 2<sup>nd</sup> degré : l'établissement, la maison des lycéens ou encore l'association sportive.



## 2- Sous quelles conditions est-il validé ?

Le contenu du projet doit respecter [la charte](#) de la Trousse à projets consultable en ligne. Il doit être réalisé pour partie sur le temps scolaire. Vous précisez le calendrier du projet, fixez vos objectifs financiers et désignez la structure bénéficiaire des fonds collectés.

L'équipe de la Trousse vous donne une réponse sous 24 h.



## 6- Et après la collecte ?

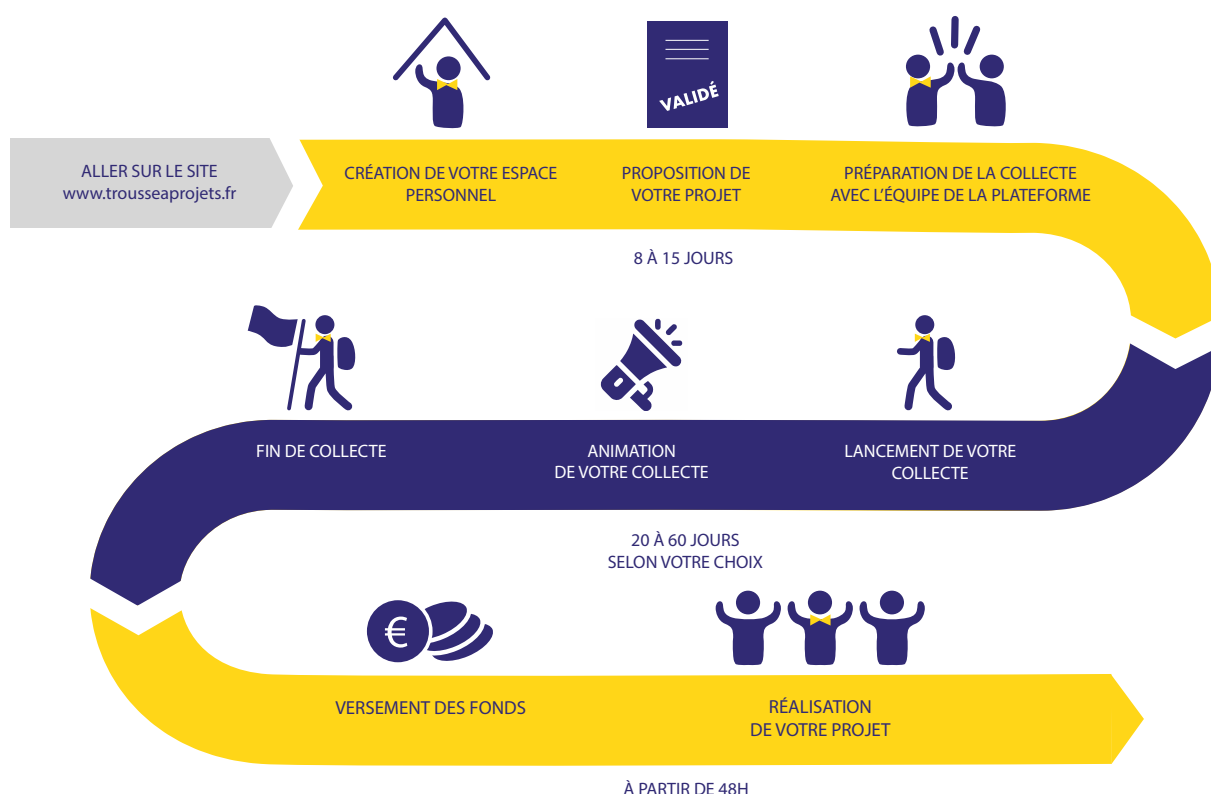
Vous envoyez les contreparties aux donateurs et vous publiez en ligne des actualités sur la réalisation de votre projet.



## 3- Comment préparer sa campagne ?

Vous rédigez et mettez en forme la page de présentation du projet. Vous préparez la stratégie de communication en lien avec l'équipe d'accompagnement de la Trousse.

## Les étapes d'une collecte de financement participatif



# LA TROUSSE À PROJETS EN CHIFFRES

**3 000**

collectes achevées

représentant tous les niveaux scolaires et toutes les académies.

**82 %**

de réussite

2 500 collectes ont atteint ou dépassé leur objectif financier.

**3M€**

collectés

avec une moyenne de 1 282 € collectés par projet.

## PAROLES DE PORTEURS DE PROJETS

“ Lors de la kermesse de fin d'année, mon école REP ne parvient jamais à rassembler plus de 120 euros... La Trousse à projets, c'est la possibilité de nous mettre au niveau d'écoles plus favorisées !

Sébastien R.

“ Les gens ne font pas que donner, ils se sentent impliqués dans un projet. C'est un public qui sera très attentif à la création qu'ils auront eu la chance de voir.

Christian R.

## PAROLES DE DONATEURS

“ Bravo à tous, je vous souhaite beaucoup de plaisir et d'accomplissement dans ce beau défi... Je suis heureux de vous savoir grandis, d'aller au bout de vous-mêmes, au bout du projet...

Eric G.

“ Soyez toujours acteurs de vos projets et ayez confiance en vous. Vous êtes entourés de personnes qui croient en vous. Que cette route soit le début d'un beau parcours...

Sandrine M.

## VOLET SOLIDAIRE

La Trousse à projets remercie ses partenaires mécènes, entreprises et fondations, grâce auxquels elle peut mener sa politique de solidarité envers les projets qui en ont le plus besoin.

### Les mécènes

